



5 SOLUTIONS POUR INVESTIR RESPONSABLE

*Vouloir rendre son épargne vertueuse, c'est bien.
Encore faut-il savoir comment s'y prendre. Voici nos solutions.*

Par Aurélien Ferron

Près des deux tiers des Français ont beau dire accorder une place importante aux impacts sociaux et environnementaux dans leurs choix de placements, seuls 5 % ont déjà investi dans un fonds socialement responsable (ISR) ! Voici l'un des paradoxes révélés par un sondage mené par l'Ifop pour le Forum pour l'investissement responsable et l'agence de notation spécialisée Vigeo Eiris.

1. GESTION PILOTÉE Pour la simplicité

Depuis l'an dernier, tous les contrats d'assurance-vie doivent proposer au moins un fonds socialement responsable (détenteur du Label ISR), un fonds vert (labellisé Greenfin) ou un fonds solidaire. Le minimum syndical. Pour les investisseurs avides de choix, il existe heureusement de nombreux contrats proposant des dizaines, voire des centaines de fonds ISR, notamment parmi ceux des courtiers internet. Encore faut-il être en mesure de choisir les meilleurs. Pour qui souhaite se constituer un portefeuille diversifié, adapté à son objectif et sans nécessairement être un as de la finance, la solution idéale est d'opter pour une gestion pilotée ISR,

en voie de démocratisation. Parmi les mieux-disants figurent, comme souvent, les acteurs de l'épargne en ligne. Pour son contrat Boursorama Vie, la banque en ligne propose, depuis janvier 2020, trois profils de gestion (défensif, équilibré et dynamique), pilotés par Sycomore AM, uniquement composés de fonds détenteurs du Label ISR. Une gestion accessible sans frais d'entrée, tout comme celle du courtier Investisseur Privé dans son contrat IP Vie, dont les six profils (pilotés par Quantalys) peuvent être déclinés en version ISR depuis juillet dernier. Quant à Cashbee, nouveau venu dans le monde de l'épargne, il est le premier à avoir élaboré un contrat d'assurance-vie que l'on peut souscrire et gérer directement depuis un smartphone, avec des gestions pilotées thématiques (en faveur de l'inclusion, du climat, des technologies d'avenir, ou les trois à la fois). D'autres gestions pilotées ISR sont également proposées par Placement-direct.fr (dans son contrat Darjeeling) ou par des acteurs traditionnels comme Agipi (Cler), le Crédit mutuel Arkéa (Navig'Options), MIF (Compte épargne libre avenir multi-support) ou encore l'Unep (Unep Évolution).

2. ÉPARGNE SALARIALE Pour investir solidaire

« Depuis 2001, les plans d'épargne retraite collectifs doivent obligatoirement proposer un fonds solidaire dans leur gamme, explique Catherine Pays-Lenique, directrice générale d'Epsens, spécialiste de l'épargne salariale. Il en est de même depuis 2010 pour les plans d'épargne entreprise. » Soit tout de même 9,7 milliards d'euros d'en-cours sur les fonds solidaires, en progression de 22 % en 2019, selon les statistiques de l'Association française de la gestion financière. Attention cependant, car les fonds solidaires ne sont pas nécessairement ISR. Surnommés fonds « 90/10 », leur seule contrainte est d'être investis à hauteur de 5 à 10 % dans des entreprises solidaires, des acteurs ayant un fort impact sur l'emploi, le social ou l'environnement. « Au travers de nos fonds solidaires, nous avons ainsi investi 40 millions d'euros dans des structures comme Habitat & Humanisme, qui travaille à rendre le logement accessible aux plus modestes, ou France Active, qui aide les personnes en difficulté à créer leur propre entreprise », illustre Jean-François Schmitt, directeur général de Malakoff Humanis Gestion →



d'Actifs. Le solde (de 90 à 95 %) peut en revanche être géré de manière plus classique. Dans les faits, nombre de fonds solidaires sont cependant gérés de manière responsable et intègrent des critères extrafinanciers dans leurs choix d'investissement (c'est le cas de ceux bénéficiant du label attribué par l'association Finansol).

Sur le volet ISR, l'épargne salariale fait d'ailleurs figure de pionnière (23 % des en-cours sont gérés en ISR). « *Nous y travaillons depuis 2003*, indique Jean-François Schmitt. *D'abord avec des fonds ISR classiques, et aujourd'hui avec des fonds à impact qui permettent de cibler les entreprises qui travaillent à la baisse des émissions de CO₂ ou à la création d'emplois.* » Restent les principaux écueils de l'épargne salariale : une gamme de fonds souvent restreinte pour les salariés épargnants et un manque d'accompagnement dans les choix d'investissement.

3. IMMOBILIER Pour des bureaux écolos

Depuis novembre, les fonds investis en immobilier tertiaire (bureaux, commerces...) peuvent aussi prétendre au Label ISR, promu par l'État. Une demi-douzaine l'a déjà obtenu, parmi lesquels quelques poids lourds comme l'OPCI (organisme de placement collectif en immobilier) Diversipierre, géré par BNP Paribas REIM, et les SCPI (sociétés civiles de placement immobilier) PFO2 (Perial AM) et LF Grand Paris Patrimoine (La Française REM). Ce label est particulièrement exigeant avec, pour enjeu majeur, l'amélioration des immeubles existants sur le plan environnemental (moindre consommation énergétique, traitement des déchets...), le confort et le bien-être des salariés présents dans les locaux. Comme pour les fonds boursiers, les gérants doivent se

fixer des objectifs mesurables, se donner les moyens de les atteindre et tenir informés leurs investisseurs des résultats obtenus. Le courtier Meilleurescpi.com estime qu'un quart des SCPI sont d'ores et déjà impliquées dans une démarche de labellisation.

4. ETF Pour ses faibles coûts

Simple d'accès (ils peuvent être souscrits via n'importe quel compte-titres) et peu gourmands en frais, les ETF (pour Exchange Traded Funds) sont une solution attractive. Leur objet : répliquer le plus fidèlement possible l'évolution d'un indice boursier, à la hausse comme à la baisse, quelle que soit sa classe d'actifs (actions, obligations...) ou sa zone géographique (France, Europe, États-Unis, Asie...). Sous la pression des acteurs institutionnels, friands d'ETF et d'ISR, de plus en plus d'indices intègrent désormais ces critères, des ETF se chargeant de les répliquer. Le Label ISR et l'exigeant label belge Towards Sustainability dénombrent chacun une trentaine d'ETF parmi les fonds labellisés.

Plutôt que de répliquer, l'indice MSCI World par exemple, l'un des indices les plus suivis au monde et constitué des 1 600 principales valeurs des pays développés, ces ETF vont suivre leur équivalent ISR. Dans cet exemple, il s'agit du MSCI World SRI qui ne retient que 25 % de ces 1 600 valeurs, les plus performantes sur les critères ESG. Certains ETF se veulent plus pointus. Certains suivent ainsi l'indice Low Carbone 100 Europe, composé des 100 valeurs européennes considérées comme les plus vertueuses de leur secteur en matière d'émission de carbone, l'indice ECPI Circular Economy Leaders Equity (50 actions internationales cherchant à minimiser la consumma-

tion de ressources non renouvelables et la quantité de déchets) ou encore des indices composés de valeurs promouvant le développement de véhicules électriques ou les innovations en santé. À noter, l'existence d'un ETF labellisé Greenfin : Lyxor Green Bond ETF, qui offre une exposition au marché des obligations vertes de bonne qualité, avec un coût réduit. Il est même possible de profiter d'une gestion pilotée ISR uniquement composée d'ETF via des contrats d'assurance-vie proposés par les fintechs Ismo ou Nalo.

5. FINANCE PARTICIPATIVE Pour investir en direct

Ce mode de financement a le mérite d'être très concret. Il ne s'agit plus de confier son épargne à un gérant, mais de sélectionner et de soutenir directement des projets responsables. Des plates-formes comme Énergie Partagée, Enerfip ou Lendosphere permettent d'œuvrer en faveur de la transition énergétique en investissant ou en prêtant de l'argent à des projets de centrales solaires, de parcs d'éoliennes ou à des producteurs de biométhane. Dix-sept mille particuliers ont d'ores et déjà prêté 85 millions d'euros à l'un ou l'autre des 225 projets financés depuis 2014 via Lendosphere, leader du secteur. Grâce à la plate-forme Miimosa, vous pouvez aussi accompagner les exploitations agricoles dans leur démarche de transition écologique (bio, agro-écologie, élevage en plein air...). Ou investir directement en actions ou en obligations d'entreprises aux visées sociales, environnementales ou solidaires grâce à Lita.co. Par son intermédiaire, l'ISA vient ainsi d'obtenir 750 000 € pour acheter du foncier et y loger en colocation des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. En finance participative, les prêts sont souvent rémunérés (de 2 à 6 % par an). Les risques sont cependant plus élevés pour un investissement en actions. Originale, la plate-forme Wedogood permet, elle, de financer des entreprises responsables en échange d'un pourcentage sur leur futur chiffre d'affaires (royalties). La start-up Izicamp.fr vient d'y lever 375 000 € pour développer son service de location de mobile homes entre propriétaires et vacanciers. Le futur Airbnb du mobile home ? ■ A. F.